TRIER RÉDUIRE INNOVER

PRÉVENTION

Des produits ménagers au naturel
Une maison propre plus saine et plus économique

Nous aimons prendre soin de notre intérieur. Pour nous aider, nombre de produits remplissent nos placards, chacun ayant un usage bien précis et ce pour chaque pièce de la maison (récurer, désinfecter, dégraisser, détacher, .., cuisines, salles de bain, …sols, textiles, …).
En général chers, on oublie souvent que ce sont des produits chimiques toxiques et polluants qui représentent un danger pour la santé, comme en attestent les logos de danger présents sur les emballages. Ces produits, une fois finis, remplissent également nos poubelles.
Avoir une maison propre et saine est possible grâce à certaines méthodes, véritables recettes de grands-mères qui ont fait leur preuve !

Suivez le guide

-Adieu les lingettes, vive le chiffon !
Les lingettes sont pratiques mais coûtent de 10 à 20 fois plus cher que le balai et la serpillière et génèrent 3 à 6 fois plus de déchets que les produits traditionnels tout en contribuant à la pollution de l'air.
Préférez le chiffon durable en micro-fibre. Lavable, la micro-fibre est parfaite pour dégraisser, dépoussiérer, faire les carreaux et coûte jusqu'à 15 fois moins cher que les lingettes !

- Les produits concentrés et éco-recharges pour moins d'emballages et plus d'efficacité...
...pour la lessive, l'adoucissant, le savon, ...
La concentration du produit permet une dilution à votre convenance, quant aux éco-recharges, elles vous permettent de réutiliser le même bidon.
Moins de déchets et des économies pour le porte-monnaie.
- Les produits éco-labellisés
Ils portent un des deux écolabels officiels (en France et en Europe) qui garantissent une bonne qualité et un impact limité de ces produits sur l'environnement.
- Fabriquer ses produits ménagers au naturel
Il faut quelques ingrédients de base : quelques vaporisateurs et flacons bien nettoyés, du vinaigre blanc, citron, savon noir et savon de Marseille, bicarbonate de soude, carbonate de soude, huiles essentielles, …
Ces produits ont des vertus reconnues : antifongique, antiseptique, antiparasite, dégraissant, détachant, détartrant, désinfectant, désodorisant.
La fabrication de produits ménagers au naturel, outre son aspect ludique, est vraiment économique (3 litres de lessive soit 100 lavages pour moins de 5 €).

PENSEZ Y ! !
L'été arrive. Versez un peu de vinaigre blanc dans votre bac vert pour enlever les mauvaises odeurs.

Chiffres clé

10 à 20 litres
de nettoyant ménager sont consommés chaque année par une famille française.

220 €
C'est la somme dépensée chaque année en moyenne par chaque foyer français en produits ménagers.
(Source TNS Worldpanel)

DEMANDONS À …

Manuela THOUVENIN,
animatrice d'ateliers de fabrication de cosmétiques et de produits ménagers au naturel

Quelles sont les raisons qui vous ont poussée à animer des ateliers de fabrication de produits ménagers au naturel ?

Plus jeune lors de voyages à l'étranger, j'ai pu constater que cette pratique de fabriquer soi-même ses produits cosmétiques ou d'entretien était répandue dans de nombreux pays.
En fait, on peut le faire chez nous grâce à des produits locaux.
C'est aussi une façon de prendre soin de soi et ne plus baigner dans des produits chimiques au sein même de sa maison.
Enfin, la naissance de mon fils, il y 11 ans, m'a encouragée à suivre cette démarche. En fabriquant mes produits je sais ce que j'utilise.

Quels sont les avantages de fabriquer soi-même ses produits ménagers au naturel ?

Un avantage économique bien sûr !
On peut fabriquer des produits performants pour quelques centimes contrairement aux produits du commerce, nocifs, chers et moins efficaces.
Cette pratique permet également de sortir de l'hyperconsommation. Vous ne cautionnez plus un système qui fait la promotion de produits qui auront un impact sur l'environnement. En effet, ceux-ci partent directement dans les nappes phréatiques.
C'est aussi un plaisir de fabriquer soi-même ses produits.

Quels conseils donneriez-vous à quelqu'un qui souhaite s'engager dans la démarche ?

Allez vers des recettes simples. Certaines recettes, que l'on trouve sur Internet, peuvent décourager.
De plus, c'est un marché en pleine expansion. Certaines sociétés vous proposent des matières premières très chères.
Choisissez des produits très simples à utiliser. Il suffit de 4 ou 5 matières de base et vous pouvez réaliser tous les produits dont vous avez besoin.

Pour en savoir plus et trouver des recettes :
www.smictom-centreouest35.fr
www.ensemblebaissonslevolume.fr

Directeurs de publication : Philippe CHEVREL, Philippe ANE, Bernard ETHORE **- Rédaction et photos** : Services du SMICTOM
Mise en page et impression : Imprimerie Mévennaise - Saint Méen **- Tirage :** 40 000 exemplaires sur papier recyclé

LA LETTRE DU TRIER RÉDUIRE INNOVER

Le SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine est le Syndicat qui collecte et traite les déchets des 97 000 habitants de 65 communes des départements d'Ille et Vilaine, du Morbihan et des Côtes d'Armor.

SMICTOM CENTRE OUEST ILLE & VILAINE

www.smictom-centreouest35.fr N° 6 - Juin 2015

REDEVANCE INCITATIVE, UN PREMIER BILAN

Depuis le 1er janvier 2015, la redevance incitative est effective pour l'ensemble des 41 000 foyers bénéficiant du service de gestion des déchets du SMICTOM Centre Ouest.
Ce nouveau mode de facturation a tout naturellement soulevé des questions et craintes : nombre de levées insuffisant, factures plus élevées, dépôts sauvages, …
Après quelques mois de mise en service, les services et les élus du SMICTOM peuvent tirer quelques enseignements. Selon les statistiques relevées depuis le premier janvier, la grande majorité des foyers sortira en moyenne son bac vert 18 fois ou moins en 2015.
Force est de constater également que le nombre de dépôts sauvages n'a pas augmenté depuis le début de l'année, de même que le nombre d'apports en déchèterie (rappelons-le, les ordures ménagères ne sont pas acceptées sur ces sites).
A l'heure où vous recevez ce numéro, la première redevance incitative est en cours de distribution. Sur cette facture, vous trouverez vos identifiants pour accéder et vous inscrire sur le site « ecocito » et ainsi consulter le nombre de vidages de votre bac vert et certaines informations relatives à vos bacs, ou le site « tipi.budget.gouv » pour régler votre facture par paiement électronique sécurisé.
N'hésitez pas à aller sur le site internet du SMICTOM pour toute question sur la facturation ou les services apportés par le Syndicat.

Philippe CHEVREL
Président du SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine

Trier ses emballages et ses papiers recyclables pour maîtriser le voume de son bac vert.

Côtes-d'Armor : Caulnes, Guenroc, Guitté, La Chapelle Blanche, Loscouët sur Meu, Mérillac, Plumaudan, Plumaugat, Saint Jouan de l'Isle, Saint Launeuc, Saint Maden, Trémorel. **Ille et Vilaine :** Bédée, Bléruais, Boisgervilly, Bréal sous Montfort, Breteil, Gaël, Iffendic, La Chapelle du Lou, La Nouaye, Landujan, Le Crouais, Le Lou du Lac, Maxent, Médréac, Montauban de Bretagne, Monterfil, Montfort sur Meu, Muel, Paimpont, Plélan le Grand, Pleumeleuc, Quédillac, Saint Gonlay, Saint Malon sur Mel, Saint Maugan, Saint Méen le Grand, Saint M'Hervon, Saint Onen la Chapelle, Saint Péran, Saint Thurial, Saint Uniac, Talensac, Treffendel. **Morbihan :** Augan, Beignon, Brignac, Concoret, Evriguet, Guer, Guilliers, La Trinité Porhoët, Mauron, Ménéac, Mohon, Monteneuf, Néant sur Yvel, Porcaro, Réminiac, Saint Brieuc de Mauron, Saint Léry, Saint Malo de Beignon, Saint Malo des 3 Fontaines, Tréhorenteuc.

INFORMER

Déchèterie, un service apprécié

L'année 2014 a prouvé une fois de plus que ce service est très utilisé par les particuliers et les professionnels ; pour preuve les 6 270 tonnes de gravats, 1 153 tonnes de ferrailles, 6 160 tonnes de déchets non recyclables déposées sur ces sites en 2014.
Ces centres d'apport volontaire sont à votre service pour le dépôt de nombreux déchets comme les piles, les cartouches informatiques, les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques, l'huile de friture ou de vidange, …
Grâce à votre tri, plus d'une dizaine de catégories de déchets déposée en déchèterie, est recyclée ou valorisée.
N'oublions pas les conteneurs Le Relais et les recycleries Emmaüs. Vos dons de textiles et d'objets réutilisables peuvent faire des heureux et aider des associations reconnues dans leur rôle de réinsertion.
Mais rappelons que les ordures ménagères, tout comme les pneus, les extincteurs, les bouteilles de gaz ou encore le fibro, l'amiante ne sont pas acceptés.
Vous voulez en savoir plus sur les déchèteries, les horaires, le règlement, … , une seule adresse www.smictom-centreouest35.fr

Caisson meuble à la déchèterie de Caulnes, Loscouët-sur-Meu et Guilliers.

TRIER RÉDUIRE INNOVER

TRI

Le tri des meubles : donner ou jeter ?

En octobre dernier, une nouvelle collecte a vu le jour dans les déchèteries de Caulnes, du Loscouët-sur-Meu (Côtes-d'Armor) et de Guilliers (Morbihan)*. Il s'agit du tri des meubles. À l'origine de cette nouveauté, Eco-mobilier, un éco-organisme agréé par l'État pour organiser la collecte et le recyclage du mobilier domestique. Ses objectifs sont ambitieux : il s'agit de recycler ou de réutiliser 45 % des meubles collectés d'ici la fin de l'année, et d'en valoriser 80 % d'ici 2017. Cette nouvelle filière est financée par l'éco-participation, prélevée sur la vente de chaque meuble neuf en magasin.

En pratique

Sur ces déchèteries, les usagers du SMICTOM peuvent déposer tous leurs meubles en mauvais état et les morceaux de meubles, quel que soit le matériau (bois, plastique, ferraille, etc.) dans un caisson. Sont notamment collectés : **la literie (matelas, sommiers), les meubles d'assise (chaises, canapés, fauteuils, sièges), les meubles de rangements (cuisine, salle de bain), le mobilier de jardin en plastique, etc.** Sont en revanche interdits les vasques, la robinetterie, les éviers et plaques de cuisson qui ne sont pas des meubles.

Les meubles en bon état doivent être déposés dans la recyclerie Emmaüs présente sur ces déchèteries, pour être vendus dans leurs espaces de vente ou donnés aux personnes dans le besoin.

Pour les artisans et distributeurs, le dépôt des meubles est gratuit dans ces déchèteries, sous réserve de présenter une carte d'adhésion à Eco-mobilier.

** D'autres déchèteries seront équipées d'un caisson meuble en 2016.*

Pour en savoir plus : www.eco-mobilier.fr

Le tri des D3E, on a tous à y gagner !

Les DEEE ou D3E, que sont-ils ? Derrière ces sigles se cachent en fait des objets de la vie courante. Ce sont les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques, soit tout déchet comportant une pile, une prise ou une batterie. De la machine à laver au téléphone portable, les D3E sont innombrables et font partie des déchets que les particuliers ont pris l'habitude de trier.

Comme les meubles, la collecte et le recyclage des D3E sont organisés par des éco-organismes comme Éco-systèmes et sont financés grâce à une éco-participation, prélevée sur la vente de chaque appareil électrique et électronique neuf.

Trier les D3E

En magasin, des points de collecte sont présents dans les halls d'accueil pour les petits appareils. N'oubliez pas, lorsque vous achetez un nouvel appareil, de faire reprendre l'ancien par le magasin revendeur. En déchèterie, un conteneur est également présent pour le tri et le stockage des D3E.

Grâce à ce tri, les D3E seront collectés et acheminés vers des sites de traitement. Ils seront démantelés pour séparer les différentes matières qui les composent, puis recyclés, et la boucle sera ainsi bouclée !

CHIFFRES CLÉS

Une famille de 4 personnes

jette près de **100 kg de mobilier** chaque année

1 115 barils

de pétrole brut ont été économisés en 2014 grâce au recyclage des matières contenues dans les D3E*

410 tonnes

de ferraille recyclées grâce à la collecte des D3E*

** Données sur la base des collectes réalisées en 2014.*

FOCUS

Le tri des emballages alimentaires

Notre cuisine est pleine d'emballages et il n'est pas toujours simple de savoir les trier, voici un rappel :

LES EMBALLAGES DES BOISSONS : les bouteilles en verre et en plastique (eau, jus de fruit, sodas, etc.) et briques alimentaires (lait, jus de fruit, etc.) sont recyclables. Les bouteilles en verre doivent être déposées dans les colonnes prévues à cet effet ; les bouteilles en plastique et les briques alimentaires dans les bacs jaunes.

LES EMBALLAGES DE DESSERT : les pots en verre, en aluminium sont recyclables. En revanche, les pots en grès, les pots et bacs en plastique (yaourt, gourdes de compotes, glace) ne sont pas recyclables et doivent être déposés dans le bac vert pour les ordures ménagères.

LES EMBALLAGES DE PLATS PRÉPARÉS : les barquettes en aluminium, les boites de conserve et les cartons sont recyclables. Les barquettes en plastique ou en polystyrène ne sont pas recyclables et doivent être déposées dans le bac vert pour les ordures ménagères.

LES EMBALLAGES DE CHARCUTERIE, DE VIANDE, DE FROMAGE, DE PRODUITS DE TRAITEUR : en papier ou en plastique, ces emballages ne sont pas recyclables. Les boites de fromage en carton sont recyclables.

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

TRIER RÉDUIRE INNOVER

La Redevance Incitative pour les particuliers

Votée le 16 décembre 2014 par le Comité Syndical, la Redevance Incitative pour les particuliers s'applique **à partir du 1er janvier 2015** selon la grille tarifaire suivante :

Type du bac vert en litres	80	120	180	240	340	660
Nombre de personnes dans le foyer	1	Libre choix du foyer (changement de volume de bac autorisé 1 fois par an)				
Abonnement au service	40,00 €	40,00 €	40,00 €	40,00 €	40,00 €	40,00 €
Forfait incluant 18 levées	70,00 €	135,00 €	200,00 €	260,00 €	370,00 €	719,00 €
Abonnement et forfait pour 18 levées	**110,00 €**	**175,00 €**	**240,00 €**	**300,00 €**	**410,00 €**	**759,00 €**
Au-delà de 18 levées						
Prix de la levée de 19 à 26	1,80 €	2,60 €	4,00 €	5,30 €	7,40 €	14,00 €
Au-delà de 26 levées						
Prix de la levée de 27 à 52/53	5,00 €	7,00 €	10,00 €	14,00 €	20,00 €	35,00 €

Vous recevrez une facture par an. La première Redevance Incitative vous parviendra au cours du 1er semestre 2015. Elle comprendra l'abonnement au service pour l'année en cours, et le forfait de 18 levées. Les levées supplémentaires effectuées en 2015 seront facturées en 2016. En cas d'arrivée ou de départ au cours de l'année, le montant de la facture sera proportionnel à l'utilisation du service par l'usager (après signalement).

Les 3 éléments facturés sont les suivants :

- **L'abonnement au service :** obligatoire et dû pour chaque bac vert, il est identifique pour tous les usagers, quelle que soit la taille du bac (40 €).
- **Le forfait :** obligatoire et dû pour chaque bac vert, le prix du forfait correspond au coût de 18 levées du bac vert par an et dépend du volume de ce dernier.
- **La part variable : chaque levée au-delà de 18 levées par an donne lieu à un supplément dont le prix dépend du volume du bac.**

Les destinataires de la facture :

- **En résidence équipée d'un bac individuel :** c'est le propriétaire qui reçoit une facture individuelle. Il peut ensuite la répercuter sur le locataire.
- **En résidence équipée d'un bac collectif :** c'est le gestionnaire de l'immeuble (syndic ou bailleur) qui reçoit une facture et la répercute sur les locataires selon des clés de répartition qui lui sont propres.

Gros plan sur les logos du tri

Le point vert

Ce logo ne signifie nullement que l'emballage est recyclable, mais uniquement que l'entreprise s'acquitte d'une éco-contribution pour permettre la valorisation ou le traitement de l'emballage.

Pour faire le bon tri, suivez les consignes apposées sur les emballages.

L'anneau de Möbius

Ce logo est parfois assorti d'un commentaire tel que : « contient des matériaux recyclés » ou bien un chiffre indiquant un pourcentage de matières recyclées utilisées. Sans mention particulière, ce logo indique simplement que le produit est recyclable.

La poubelle barrée

Depuis août 2005, les produits mis sur le marché portant ce logo ne doivent pas être déposés dans le bac vert, mais dans des conteneurs prévus à cet effet en déchèterie ou en magasin.

Triman

A partir du 1er janvier 2015, ce logo est apposé sur les produits faisant l'objet d'un tri sélectif comme les emballages, les textiles, les prospectus ou encore l'ameublement.